

INVITATION - RDV du Projet "Mer" le 02 décembre.

Bonjour Monsieur Yannick MOREAU, Monsieur le Député,

Merci beaucoup à vous de m'inviter à participer à la réunion "Rendez-vous du Projet" organisée au siège des Républicains sur le thème de la Mer le mercredi 02 décembre. A mon grand regret, je ne pourrai pas y assister, participant déjà la veille en fin de journée à Nantes à une réunion concernant le classement en zone Natura 2000 du Plateau de Rochebonne.

En votre qualité de délégué national chargé de la mer et de la pêche au sein des Républicains, votre rôle est essentiel pour faire passer le message de détresse de notre ressource marine, aussi je me permets de vous apporter quelques éléments complémentaires.

La mer est un enjeu considérable qui concentre une infinité d'opportunités pour l'avenir économique et écologique de l'humanité toute entière, donc pour notre pays; sa bonne gestion par l'homme est primordiale non par principe mais surtout et avant tout pour ce qu'elle représente pour notre avenir. Autrement exprimé, notre avenir est considérablement compromis si nous ne maintenons pas la mer en situation de nous nourrir. Malheureusement, et depuis des décennies, il ne semble pas que les appels alarmistes de tous les scientifiques du monde entier aient permis de sensibiliser véritablement les décideurs de tous les continents, y compris ceux de l'Europe et les nôtres sur l'importance considérable que joue et jouera la mer pour notre espèce, l'espèce humaine.

Quels sont les éléments qui nous poussent à être si pessimistes ? Ils sont nombreux!. Le vote négatif des seuls députés européens français, RPR et PS (*), à la Politique Commune des Pêches est l'illustration de la méconnaissance du sujet par notre classe politique (par ignorance ou volonté d'ignorer dans un but électoral ?). Les communiqués de presse de nos responsables politiques critiquant systématiquement les décisions de limitation de tel ou tel type de pêche dans le but de préserver telle ou telle espèce menacée... Côté ouest de la France, qui s'inquiète encore de la quasi-disparition de la ressource en anchois, en sardines, en thon germon, toutes ces espèces qui faisaient tourner une multitude de conserveries sur notre côte vendéenne ?. Quelle sera la prochaine espèce sur la balance ?. Bientôt, nous allons nous étonner de la disparition du bar puisque, même les dispositions drastiques que l'Europe (et non la France) a prises l'hiver dernier se sont avérées inutiles car insuffisantes pour permettre de rétablir les stocks à un niveau viable!... Le courrier que je vous ai envoyé le 17 novembre vous alertait sur les pillages que les pêcheurs vendéens et charentais opèrent sur les frayères du Plateau de Rochebonne et qui réclament encore des levées d'interdictions pour pêcher toujours plus à cet endroit !.. A t-on déjà constaté plus grande inconscience et de plus grande inconséquence ?... car il n'est pas possible de souhaiter continuer à pêcher sans prendre soin de la ressource...

Monsieur Alain CADEC connaît bien notre fédération et son président Jean KIFFER ainsi que nos demandes relatives à la protection de la ressource dans le but de préserver les activités de la pêche professionnelle et de loisir. Rappelons que la pêche de loisir a un poids économique considérablement plus important pour notre pays que la pêche professionnelle et que le bar est un espèce essentielle pour cette activité. Nous souhaitons que nos responsables politiques soient plus volontaires concernant la protection de la ressource, en argumentant des positions et des décisions qui doivent être plus strictes, en un mot plus responsables, auprès des pêcheurs professionnels. La pêche professionnelle est inévitablement menacée de disparition si elle prélève plus que le RMD rendement maximal durable; il ne semble pas qu'elle ait intégré cette vérité implacable !. Autre vérité dramatique: les scientifiques nous révèlent que les rejets de la pêche professionnelle s'élèvent à 40% du total des prises marines !, que le chalutage côtier génère des rejets parfois plus importants que les débarquements !... et qu'il s'agit essentiellement de rejets d'individus immatures (et morts) effectués pour des raisons réglementaires ou commerciales !... Que faut-il donc de plus pour nous convaincre de la nécessité de prendre des mesures adéquates, pour le bien de tous ?. Nous pouvons affirmer que la pêche professionnelle scie la branche sur laquelle nous sommes tous assis, pêcheurs ou non pêcheurs !.

Avec de nouveau mes regrets de ne pouvoir assister à cette réunion du 02 décembre, mais très intéressé par le résumé éventuel qui pourrait être écrit. Nous comptons sur vous pour promouvoir le respect de la ressource marine auprès de vos collègues Les Républicains et auprès des pêcheurs de Vendée.

Soyez assuré de ma confiance et de ma grande considération.

Cordialement
Guy PERRETTE